



Saint-Valery-sur-Somme
Office de Tourisme

© - Reproduction interdite

Départ, parking des Corderies

Passer derrière le collège et descendre les escaliers jusqu'au Courtgain (quartier des pêcheurs). Prendre à gauche puis à droite vers le calvaire des marins. Descendre les escaliers à droite.

Passer devant la Roche Madone (patronne des marins). Descendre le quai Violette jusqu'au Tribunal de Commerce (actuellement salle de spectacle). Passer devant le coin "minteux" et rejoindre le quai Jeanne d'Arc et suivre jusqu'au phare.

Emprunter la chaussée du Cap Hornu et prendre le chemin qui monte vers la Chapelle des Marins. Passer devant la Fontaine de la Fertilité sur la gauche et descendre le sentier.

Rejoindre la rue de l'Abbaye et remonter le sens interdit en passant devant l'abbaye. Passer entre les Tours Guillaume et juste après prendre à droite les rues fleuries, rue du Castel, puis à

droite direction l'herbarium, rue du Quesnoy, à droite rue des Fossés.

Au bout de la descente prendre à droite, puis à gauche la rue du Mont Rôti, remonter la rue et prendre le premier sentier à gauche pour traverser la rue du Puit Salé.

Prendre la ruelle aux Loups juste en face, la remonter jusque la rue de la Croix l'Abbé. Tourner à gauche et marcher jusqu'au château d'eau en passant devant l'aire des campings cars. Passer devant le château d'eau, descendre la rue du Moulin à Huile, puis à droite pour longer la voie de chemin de fer. Traverser la voie au passage autorisé.

Prendre la rue du Chantier à gauche, puis le quai Lejoille. Continuer jusqu'à la rue de l'Entrepôt, prendre à gauche, puis à droite la rue du Tiers Etat. Traverser la rue Saint-Pierre jusqu'au parking de la Corderie.

Parcours de 7 km